

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB213 Infographie : prépresse 2			
Code	ARPB2B13P213	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Emilien CAPPELIEZ (emilien.cappeliez@helha.be) Patrick PIRLOT (patrick.pirlot@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les cours visent à acquérir la maîtrise des principales techniques infographiques de la CreativeSuite Adobe pour réaliser des mises en pages illustrées complètes prêtes pour la production.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
- 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier

- 1.2.1 S'adapter au fonctionnement de l'entreprise et en particulier travailler en équipe et s'intégrer à la chaîne de production
- 1.2.3 Répondre aux exigences du monde du travail et se conformer aux contraintes imposées au travailleur
- 1.2.4 Développer et actualiser des savoirs, savoir-faire, savoir-être par la participation aux concours, expositions, formation continue

Compétence 3 **Compétences spécifiques**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses technique imposées par la profession

- 3.1.1 Gérer en tant que concepteur l'image sous toutes ses formes
- 3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée
- 3.1.3 Utiliser la technique graphique la mieux appropriée au projet à réaliser en fonction des ressources, du temps imparti et du budget
- 3.1.4 Utiliser de manière performante les techniques informatiques les plus adéquates, notamment en photographie, en typographie...

Sous Compétence 3.2 Analyser et résoudre des situations professionnelles dans le domaine de la publicité

- 3.2.2 Choisir les médias et les supports les plus appropriés pour véhiculer un message en fonction de la cible concernée

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'Unité d'Enseignement, il est attendu que l'étudiant produise des fichiers à travers lequel il démontre sa capacité à réaliser sur ordinateur :

1. Créer des mises en pages visibles et lisibles en fonction de critères graphiques et techniques précis. Ses documents seront parfaitement organisés et prêts pour l'impression.
2. Utiliser Photoshop de façon efficace et professionnelle pour la préparation des images, la retouche corrective et la création d'illustrations par l'exploitation créative du logiciel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB2B13P213· PB213 Infographie : prépresse 2 48h / 4 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Prépresse : retouche d'images 2	24 h
Prépresse : mise en page 2	24 h

Contenu

Retouche d'image :

Maîtrise des manipulations d'images et techniques du "mockup" :

Formats, types d'images, résolutions, profils colorimétrique, détourages, ombres, lumières, filtres...

Objets dynamiques, corrections chromatiques, ...

Mise en page :

Maîtrise de la MEP :

Exercices de gestion de l'espace; choix de typos; association de typos entre elles; association de typos et images,...

Techniques Indesign :

Assemblage & pdf

Les styles de paragraphe, de caractère, les styles imbriqués, les styles d'objets.

Création de mise en page complète(recto/verso)

La mise en page hiérarchisée

Démarches d'apprentissage

Ateliers :

- exercices d'entraînement pour apprendre les techniques
- travaux sur base de briefings pour appliquer de façon créative les techniques de retouche.
- briefings communs MEP-Retouche d'image

Dispositifs d'aide à la réussite

Enseignement différencié

Ressources en ligne sur Connected

Ouvrages de référence

Perrousseau, Y. (1999). Mise en page & impressions. Atelier Perrousseau

DAbner, D. (2003). Maquettes et mise en pages. Eyrolles

Felici, J. (2003). Le manuel complet de typographie. Peachpit Press

Labbe, P. (2008). InDesign CS3. Eyrolles

Gautier, D. (2003). Typographie, guide pratique. Pyramid, 2e édition. Paris.

Gautier, D. & C. (2009). Mise en page(s), etc. Pyramid.

Simmons, J. (2008). Guide pratique de la création graphique. Dunod.

Tondreau, B. (2009). 100 principes universels de mise en page pour l'imprimé et le web. Dunod.

Oury, C. (2010). Travaux pratiques avec InDesign. Dunod.

Supports

-Labos équipés + wifi

-Slides et ressources en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier

- Evaluation formative continue lors de l'apprentissage
- Evaluation certificative précisée dans les briefings

Examen

- Examen commun aux deux logiciels
- Evaluation des compétences acquises lors du quadrimestre
- Examen remis sous forme de fichiers imprimés et/ou numériques, une défense orale sera prévue

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	60		
Période d'évaluation			Exm	40	Exm	40

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

- Le non respect des dates et heures de remise de travaux entraînera un 0.
- La présence et la participation aux cours est obligatoire.
- L'étudiant absent remettra une copie de son certificat médical et représentera son travail à une date ultérieure en accord avec l'enseignant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).